



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 14 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL, Monsieur BLAIZOT.

Absents excusés : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR, Madame LEMOINE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Madame WINDELS a donné pouvoir à Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Madame LENOEL,

Absents : Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

24-091 DECISION MODIFICATIVE N° 2

Vu l'article 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire M57 ;

Vu la délibération n° 24-020 du conseil municipal en date du 21 mars 2024 approuvant le Budget Primitif ;

Pour finaliser le budget 2024, des modifications budgétaires doivent être opérées avant le 31 décembre 2024, notamment pour la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le Département du Calvados, ainsi que la provision sur les créances douteuses conformément à la délibération n° 24-049 du 30 mai 2024, et des mouvements budgétaires pour équilibrer les comptes.

A cette fin, il est nécessaire de procéder aux écritures suivantes en section de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<u>Recettes</u> :	60 215 €
7032 – Droits de permis de stationnement :	28 700 €
741121 – Fonds de solidarité rurale :	11 715 €
752 – Revenu des immeubles :	19 800 €

Dépenses :	60 215 €
60622 – Carburants :	400 €
60631 – Fournitures d'entretien :	17 100 €
60633 – matériel de voirie :	1 100 €
6065 – livres médiathèques :	6 000 €
613 – Locations :	1 100 €
614 – Charges locatives :	500 €
615221 – bâtiments publics :	3 000 €
615231 – voiries :	5 500 €
61551 – réparation matériel roulant :	1 635 €
6161 – Assurance multirisques :	5 000 €
617 – Etudes et recherches :	1 700 €
618 – Divers :	3 400 €
622 – Rémunération intermédiaire :	54 000 €
623 – Pub, Publication, relation publique :	23 560 €
625 – Déplacements :	4 250 €
627 – Service bancaire :	350 €
6281 – Concours divers, cotisations :	610 €
6288 – Divers, Autres :	61 000 €
635 Impôts taxe foncière :	27 350 €
65568 : autres contributions (SDEC) :	4 650 €
673 – Titre annulé sur exercice antérieur :	- 163 590 €
681 – Dotation aux amortissements, dépréciation et provision (provision pour créances douteuses) :	1 600 €

Opération sous mandat : 99 962 €

4582-01 Recette Compte sous mandat (opération plateau) : 30 312 €

4582-02 Recette Compte sous mandat (opération RD7) : 69 650 €

Opération sous mandat : 99 962 €

4581-01 Dépense Compte sous mandat (opération plateau) : 30 312 €

4581-02 Dépense Compte sous mandat (opération RD7) : 69 650 €

Le budget est équilibré et sincère.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

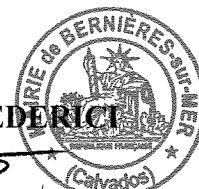
VALIDE la décision modificative n° 2, d'un montant de 60 215 euros en section de fonctionnement, et de 99 962€ en opération sous mandat.

VOTE : POUR : 15

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI



Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20241219-24-091-DE
Date de télétransmission : 26/12/2024
Date de réception préfecture : 26/12/2024